

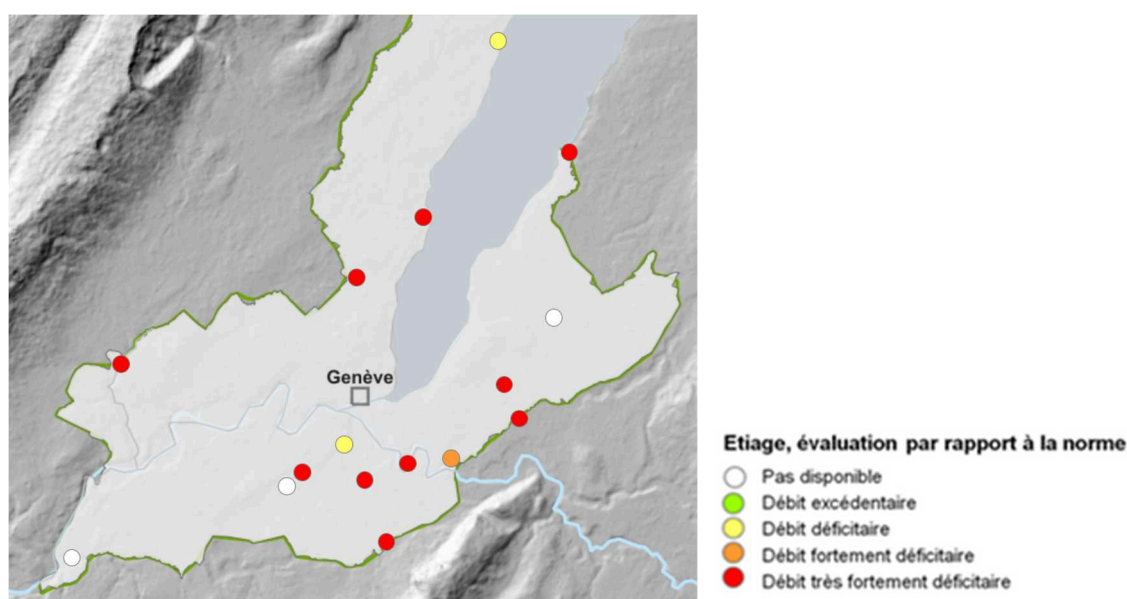
Suivi hydrologique des basses eaux 2022 – n°14 de l'Office cantonal de l'eau du 29.08.2022

Pluviométrie

Les cumuls de précipitations enregistrés cette dernière semaine ont été globalement très faibles, concentrés uniquement sur la journée de 26 août. Les cumuls les plus importants et 8,3 mm ont été enregistrés à aux stations Bachet-de-Pesay (12,4mm) et Grange-Falquet (8,3 mm). Les autres stations du réseau de l'OCEau ont enregistré des cumuls inférieurs à 2,5 mm.

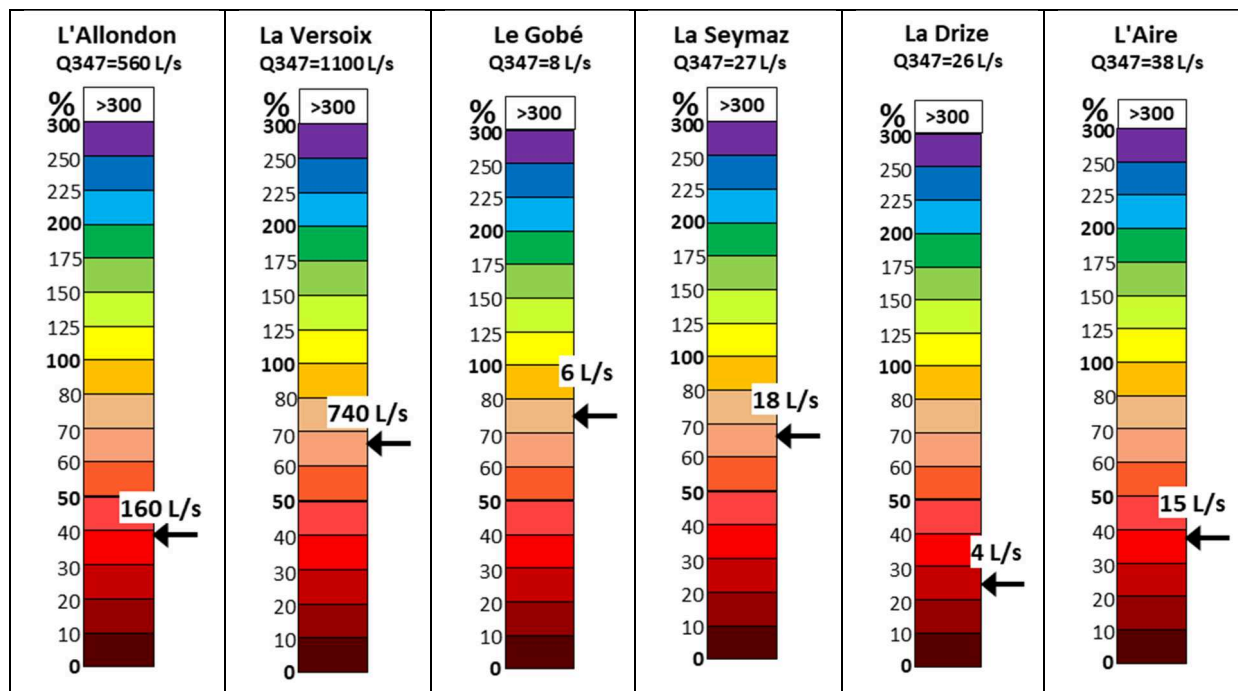
Situation hydrologique

La carte ci-après, issue de la Veille Hydrologique Genevoise, montre les débits moyens sur 7 jours des cours d'eau genevois enregistrés ce lundi 29.08.2022 et les compare aux normes historiques.



La situation est redevenue critique sur la quasi-totalité des cours d'eau, sans toutefois atteindre les records du milieu du mois d'août.

La figure ci-dessous présente, pour six cours d'eau représentatifs, les débits moyens sur 24h enregistrés ce lundi 29.08.2022 à 10h et les exprime en pourcentage du débit caractéristique d'étiage Q347. Pour rappel, le débit caractéristique d'étiage Q347 est le débit journalier atteint ou dépassé en moyenne 347 jours par an (95% de l'année).



Température de l'eau

Ce lundi 29 août à 10h les valeurs moyennes sur 24h étaient de 14,5°C dans La Versoix au pont CFF, celle de La Drize à Pierre-Grand était de 17,8°C, celle de La Seymaz à Villette de 19,2°C, alors que la température moyenne de L'Aire au Pont du Centenaire était de 20,9°C.

Prévision météorologique (Source : MétéoSuisse)

Situation générale

Une crête anticyclonique s'étend temporairement des îles Britanniques aux Alpes. Elle détermine le temps sur nos régions jusqu'à lundi soir. Dès mardi, un faible courant d'ouest entraînera une masse d'air plus instable et plus humide vers nos régions. Cette masse d'air devrait provoquer des précipitations, vraisemblablement faibles à modérées, ces prochains jours.

Pour plus de détail : <http://www.meteosuisse.admin.ch/home.html?tab=report>

Recommandations

Les éventuelles précipitations à partir de mardi 30 août pourraient améliorer temporairement la situation d'étiage de nos cours d'eau.

Suite à sa mise à ban, toutes les activités impliquant un accès à l'eau, comme par exemple la pêche, la baignade ou encore l'orpaillage, sont temporairement interdites sur le secteur de L'Allondon allant de l'embouchure du nant de Pralie en amont au pont des Bailleys en aval.

L'Office cantonal de l'eau recommande fortement d'éviter les activités impliquant un accès à l'eau dans tous les petits et moyens cours d'eau du canton, notamment la baignade, la construction de barrages et la pêche, ceci afin de préserver la faune et la flore de nos rivières.

Prochain bulletin : lundi 5 septembre 2022.